

Infections respiratoires virales chez l'adulte



Mise à jour
12/11/2024

Autres dénominations

Adénovirus

COVID-19 - VAUD

Coronavirus Saisonniers (Coronavirus Autre Que SARS-CoV-1-2 Et MERS)

Grippe Saisonnière (Influenza)

Human Metapneumovirus

Influenza Virus

Parainfluenza Virus

Rhinovirus

RSV

Virus Syncytial Respiratoire

Informations relatives à
EMS, EPSM, ESE, CAT

Epidémiologie

Agent infectieux

Adénovirus, Coronavirus (non SARS, non MERS), Human Metapneumovirus, Parainfluenza, Rhinovirus, Virus respiratoire syncytial (RSV), Influenza (grippe saisonnière), COVID-19 (SARS-CoV-2)

Réservoir

Homme

Mode de transmission

-  Principalement par gouttelettes ou contact direct
 -  Transmission par aérosol possible dans des situations spéciales :
 -  Soins rapprochés à la sphère ORL du patient (rayon de $< 1\text{m}$) notamment si soin prolongé/répétitif ($> 15\text{ min}$ cumulés) ou
 -  Gestes générant des aérosols
-

Période d'incubation

12 heures à 5 jours (selon l'agent)

Durée d'infectiosité

En général de 1 jour avant à 5 jours après le début des symptômes. Infectiosité prolongée chez les patients immunosupprimés

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Placement

-  Chambre individuelle avec Mesures Additionnelles Gouttelettes (MAG).
 -  Chambre à 2 lits possible (placer plusieurs patients ayant le même agent infectieux dans la même chambre) (validation HPCI requise).
-

Durée des mesures

-  **Au minimum 5 jours** depuis le début des symptômes ou le premier test positif (si pas de symptômes)
 -  **Et** absence de fièvre depuis minimum 24h
 -  **Et** amélioration clinique des autres symptômes
-

Signalétique

-  Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
 -  Blouses/ masques de soins devant la chambre
-

Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique (UU)



Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Transport



Port d'un masque de soins pour le résident



Literie et chemise du patient propres



Désinfection du lit



Lors d'un transfert en cabinet médical ou à l'hôpital: Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates



Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Circulation

Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie

Visiteurs



Ne pas s'asseoir sur le lit



Limiter les visites



Désinfection des mains en sortant de la chambre

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

En cas d'épidémie, prendre contact avec l'unité cantonale HPCI



[Voir la recommandation des virus respiratoires pour EMS-ESE-EPSM-CAT](#)

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Oui, si contact direct avec le résident ou son environnement immédiat.



Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

-  Masque de soins type II/IIR
 -  Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
 -  Masque FFP2 si :
 -  Soins rapprochés à la sphère ORL du patient (rayon de < 1m) notamment si soin prolongé/répétitif (> 15 min cumulés) ou
 -  Gestes générant des aérosols
-

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Mesures complémentaires

Si procédure générant des aérosols (intubation/extubation, trachéotomie, bronchoscopie, VNI, laryngoscopie, expectoration induite) le port de masque FFP2 et de lunettes de protection est recommandé

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

-  Réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
-  Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
-  Vaisselle : filière habituelle



Privilégier le matériel à usage unique

Lit et literie



Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre



Utiliser les sacs à linge usuels



A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Lors de la levée des mesures ou au départ du résident:



Le matériel déposé dans un périmètre > 2 m sera conservé (boîtes de gants, masques, etc.) sauf en cas de souillures visibles



Le matériel présent dans un périmètre < 2 m (environnement proche du patient) sera jeté



Tout le matériel désinfectable présent en chambre sera désinfecté



Les rideaux ou parois de séparation sont à changer/désinfecter selon recommandations HPCI et dans tous les cas si souillures visibles

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Autre information

À consulter

Voir la recommandation des virus respiratoires

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud

☒ Oui

Déclaration au service HPCI

Oui dans tous les cas

Déclaration au médecin cantonal

Les flambées de cas (>2cas) doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
